

Dr. Yannick NEUDER

Député de l'Isère

*Membre de la Commission des
Affaires sociales*

Conseiller régional Auvergne-
Rhône-Alpes

Sylvie DEZARNAUD

Députée suppléante

Présidente de la Communauté de
communes *Entre Bièvre et Rhône*

Conseillère régionale Auvergne-
Rhône-Alpes

Madame Rima ABDUL MALAK

Ministre de la Culture

Palais Royal,

3 rue de Valois,

75001 Paris

Paris, le 13 décembre 2022,

Nos réf. MC-001-1222



Madame la Ministre,

Le château de Roussillon, classé Monument Historique est un véritable joyau de ma circonscription faisant la fierté des isérois mais aussi de tous les Français.

En effet, c'est en 1564 que le jeune roi Charles IX, accompagné de sa mère Catherine de Médicis vint signer le 9 août dans ce Château, l'Edit de Roussillon. Il fit ainsi commencer la nouvelle année au 1^{er} janvier dans tout le royaume de France. Jusque-là, le roi déplorait que la date de début d'année était établie à plusieurs endroits du calendrier, et ce, selon la géographie et les interprétations religieuses des quatre coins de la France (jour de Noël ou Pâques par exemple) ce qui constituait une source d'imbroglio dans la gestion des affaires et du quotidien du royaume.

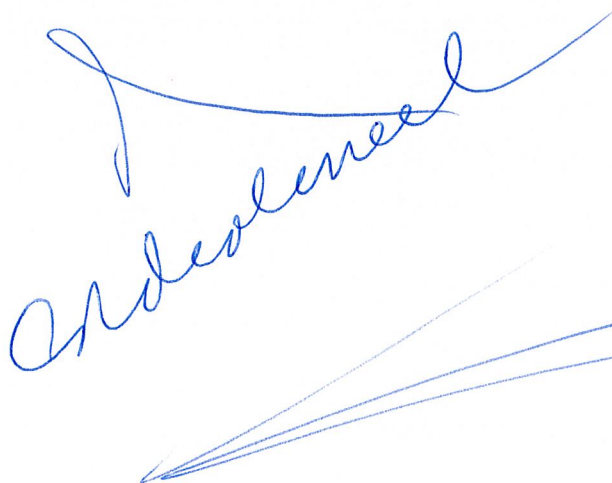
Ce château du style renaissance situé dans la commune de Roussillon est unique en son genre. Il a traversé l'Histoire et nombre de personnages illustres y ont résidé ou en ont foulé les pavés et les parquets comme William Shakespeare.

Aussi, nous sollicitons aujourd'hui le gouvernement afin de pouvoir faire inscrire le Château de l'Edit de Roussillon en tant que bien culturel français au Patrimoine mondial de l'UNESCO aux côtés des 49 autres qui font rayonner notre pays et son Histoire.

Je serai honoré de pouvoir inaugurer cette nouvelle attribution culturelle et historique qui permettrait de faire reconnaître le patrimoine isérois, faire rayonner culturellement et économiquement notre territoire.

Cela permettrait également de mettre en lumière les trésors du département de l'Isère qui ne compte aujourd'hui aucun bien inscrit au patrimoine de l'UNESCO alors que ce territoire est riche d'histoire et de monuments.

Ainsi, je souhaite mettre toute notre énergie, aux côtés de l'Etat pour que ce projet puisse aboutir.



Dr. Yannick NEUDER